



droit de visite chez les grand parents

Par **isa188**, le **11/12/2008** à **14:36**

bonjour, divorcée depuis 2005, j'ai la garde de mes 2 enfants de 10 et 13 ans. Mon fils aîné ne supporte pas sa grand mère maternelle, et mon ex mari laisse les enfants passer les grandes vacances scolaires chez elles qu'il le veuille ou non, dans la mesure où il travaille. Que puis-je faire pour l'en empêcher ? Nos rapports sont devenus excécrables depuis que j'ai fais appel à un huissier pour non paiement de pension alimentaire, ce qui ne permet aucun dialogue avec mon ex conjoint qui me menace à présent de me faire retirer la garde des enfants; Il faut savoir également qu'il ne prend les enfants qu'une fois par mois et ne paie aucun frais les concernant. Je ne sais plus quoi faire et cela dure depuis 3 ans.
Merci pour votre réponse

Par **steph**, le **11/12/2008** à **16:23**

faites appliqué votre jugement, écrivez au JAF et décrivez la situation, allez également consulté les articles concernant l'autorité parentale et celui des droits des grands-parents (sur page d'accueil du site, tapez sur la fenêtre droit civil et familial, toutes vos réponse y sont!!!) bon courage